

SYSTÈME TEMPORAIRE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU

- Les propriétés dans la région de construction seront raccordées à un système temporaire d'approvisionnement en eau, en vue de les alimenter en eau municipale pendant toute la durée des travaux. Ce système temporaire consiste à raccorder votre robinet extérieur à un tuyau souple conçu spécialement pour transporter de l'eau potable. L'entrepreneur de la Ville aura besoin de pénétrer sur votre propriété pour brancher ce système temporaire d'approvisionnement en eau.

Le service d'approvisionnement en eau sera-t-il interrompu?

Les propriétaires peuvent s'attendre à deux brèves interruptions du service d'approvisionnement en eau, la première au moment du branchement au système temporaire d'approvisionnement et la deuxième lors du branchement à la nouvelle conduite principale d'eau. Les résidents seront informés à l'avance de toute interruption du service d'approvisionnement en eau.



Comment serons-nous facturés pour notre consommation d'eau?

Votre consommation d'eau ne sera pas mesurée lorsque vous recevrez de l'eau du système temporaire. Votre facture sera fondée sur un taux fixe pendant toute la période de construction.

